Etudiants ou Futurs Etudiants : Demande de bourse Etudiante

Faites votre demande du **15 Janvier au 15 Mai 2019** en constituant votre DES (Dossier Social Etudiant) sur le site messervicesetudiants.gouv.fr



Vous disposez déjà d'un compte sur le site messervices etudiant si vous êtes inscrit sur parcoursup (*) au cours de ces 4 dernieres années (vous avez/aviez reçu un mail confirmant la création de votre compte mes services lors de la finalisation de votre inscription à parcoursup (*) (à rechercher dans l'historique de vos mails)

<u>Pour vous connecter pour la premiere fois</u>: utilisez l'adresse courriel communiquée à Parcoursup (*) et réinitilisez votre mot de passe (fonction mot de passe oublié).

Attention : certains comptes n'ont pas pu être crées automatiquement depuis parcoursup (*).

<u>Pour reinitialiser votre mot de passe</u>: utilisez le formulaire de reinitialisation du mot de passe. Pour changer votre adresse de connexion, utilisez le formulaire de modification de courriel de connexion.

<u>Pour vérifier l'adresse courriel associée à un compte mes Services :</u> utilisez le formulaire d'indication de courriel de connexion

Si vous ne disposez pas d'un compte Messervices ; créez le en utilisant le formulaire d'inscription.

(*) ou APB avnt 2018